**Application 2** Rechercher des mesures simples, de nature

ergonomique, pour traiter une situation de dégradation des conditions de travail

**QUESTION 1**

**1** I dentifiez les principales difficultés rencontrées par Bruno M. dans ses conditions de travail.

De nombreux risques, entraînant des difficultés de travail, peuvent être identifiés :

– les risques liés au **travail sur écran** (fatigue oculaire par exemple) ;

– les risques liés au **bruit, à la lumière et à la température** ;

– les risques de **chute** ;

– les risques liés à la **station assise prolongée (TMS par exemple)** ;

– les risques **psychosociaux** ;

– les risques liés à l’organisation du travail.

**QUESTION 2**

**2** E n vous appuyant sur une recherche Internet, suggérez plusieurs solutions de nature

ergonomique pour améliorer les conditions de travail des ingénieurs chez Néo-Ingénierie.

••On peut citer l’achat :

– d’un **repose-pied** ;

– d’un **filtre pour écran d’ordinateur** ;

– d’une **chaise ergonomique** ;

– de **cloisons anti-bruit** ;

– de **repose-poignets**.

••Pour compléter la démarche, le site de l’INRS est particulièrement recommandé et notamment :

http://www.inrs.fr/risques/travail-ecran/ce-qu-il-faut-retenir.html

••Ainsi, la démarche de prévention doit être adaptée aux risques rencontrés. Des mesures de

nature ergonomique doivent être proposées, mais il faut rappeler que la démarche d’amélioration

des conditions de travail se doit d’être globale et concerner toutes les conditions de travail

(physiques, sociales, organisationnelles, psychologiques). Il faudra donc travailler aussi, en

complément des mesures ergonomiques, sur les temps de pause, le style de leadership et de

management.

**QUESTION 3**

**3** Recherchez des indicateurs pertinents afin de suivre l’efficacité des mesures qui seront mises en oeuvre.

••*L’élève pourra penser à concevoir des tableaux de bord sociaux*

••Ce tableau de bord pourrait contenir, pour les ingénieurs :

– **le taux d’absentéisme** ;

– **le taux de fréquence des accidents du travail** ;

– **le taux de gravité des accidents du travail** ;

– **le nombre de maladies professionnelles** ;

– **le taux de rotation** (*turnover*).

Remarque : On aurait pu penser aussi à un **questionnaire afin d’évaluer le bien-être de ces salariés**,

sorte de baromètre social de l’entreprise.